

AFP, 26 juillet 2018

Port d'arme de Benalla en raison de sa "mission de police" ? Kohler ne répond pas

Paris, 26 juil. 2018 (AFP) -

Le secrétaire général de l'Élysée Alexis Kohler n'avait "rien à ajouter" jeudi devant la Commission d'enquête du Sénat, qui l'interrogeait sur le fait que l'arrêté de délivrance de port d'arme à Alexandre Benalla invoquait sa "mission de police" à l'Élysée.

M. Kohler répondait à une question de la co-rapporteuse Muriel Jourda. "J'ai sous les yeux ici l'arrêté de port d'arme de M. Benalla dans lequel il est indiqué clairement dans les considérants que ce port d'arme est autorisé du fait que M. Benalla est chargé d'une "mission de police", "dans le cadre de son action de coordination de la sécurité de la présidence de la République", a énoncé la sénatrice LR.

"Je n'ai pas eu à connaître les modalités d'octroi du port d'arme de M. Benalla", a répondu M. Kohler aux sénateurs. "Patrick Strzoda (directeur du cabinet de M. Macron, ndlr) vous avait répondu sur ce point, je n'ai rien à ajouter, je suis désolé".

Interrogé mercredi par la même Commission, M. Strzoda avait répondu: "dans certains moments, dans l'activité du président, il m'a paru utile qu'il y ait effectivement quelqu'un qui puisse bénéficier de cette autorisation. C'est une appréciation dont j'assume la responsabilité".

M. Kohler a expliqué jeudi que le rôle de M. Benalla n'était pas "une mission de coordination de la sécurité", mais concernait "tout ce qui contribue à l'organisation d'un déplacement du président de la République". "Il y a beaucoup d'autres dimensions" que la sécurité, a-t-il ajouté.

"Il n'existe pas de police parallèle à l'Élysée", "nous n'employons pas de vigiles privées pour protéger le chef de l'État", M. Benalla n'a jamais été en charge de la protection de la présidence de la République", avait déclaré le secrétaire général de l'Élysée dans son propos liminaire.

gv/bpa/vm/cca

Afp le 26 juil. 18 à 11 59.